

Conteneurs

Vous vous débarrasserez du verre en quatre points du village.

En même temps que le service des déchets, la Communauté de Communes veillera à vous équiper d'un bac et de différents sacs.

Des fiches explicatives vous seront remises pour que le tri des déchets n'ait plus de secret pour vous. Pour qui arrive à Chouilly, appeler le secrétariat de mairie pour se voir attribuer les poubelles, les sacs... Une attitude citoyenne est hautement recommandée.

Les poubelles et sacs sont sortis devant la porte, la veille au soir et la poubelle est rentrée dans la journée.

Le camion-poubelle doit pouvoir circuler librement dans toutes les rues du village, veillez à ce que votre voiture en stationnement ne gêne pas le service de ramassage.

Le tri sélectif repose sur de grands principes utiles à tous.

Nous cherchons, autant que faire se peut à diminuer la masse et donc le coût des déchets à incinérer. C'est un très gros poste budgétaire de la communauté de communes.

Nous cherchons aussi à diminuer notre impact environnemental, en régénérant, valorisant, recyclant.

En même temps qu'un service vous est rendu, vous pouvez contribuer avec nous aux objectifs environnementaux et économiques. Ayons le geste sélectif et responsable.

Pour être tout à fait complets, nous tenons à ajouter ces deux points :

- Si vos déchets verts dépassent le volume de vos sacs, ne correspondant pas exactement à ce qui est autorisé, près des hangars communaux, un espace spécial est prévu, libre d'accès aux horaires indiqués sur place.
- D'autre part, la commune organise chaque année une demi-journée de collecte des monstres. Un flash info vous en avertit pour que vous puissiez bénéficier de ce service à votre porte.

Infos pratiques

Vous trouverez les conteneurs :

- au bas de la rue de l'Allée
- près de la rue de l'Abreuvoir
- sur le parking des courts de tennis,
- sur le jard.